

LA POLITIQUE CULTURELLE DE BUENOS AIRES



durabilité mémoire
diversité **culture** patrimoine
attractivité **communauté** soutien
locale **autonomisation** **politiques**

1. **Le contexte**

La Ville autonome de Buenos Aires, d'une superficie de 202 km², est la capitale de la République argentine. La population, cosmopolite et issue de l'immigration, est estimée à 3 100 000 habitants. La superficie de la ville est la plus grande du pays, c'est par conséquent là que se développe la principale activité économique.

Le gouvernement de la ville est organisé sous forme d'un régime autonome avec des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, plusieurs organes de contrôle et un régime d'administration municipal composé de 15 communes et 48 quartiers. C'est aussi le siège du Gouvernement national et d'organismes régionaux et internationaux.

Fondée en 1536, Buenos Aires, ville cosmopolite et plurielle, a été le siège du Gouvernement des Bourbons du Río de la Plata jusqu'à l'indépendance de l'Argentine en 1810. Sa situation de ville portuaire lui octroie une place importante dans l'économie et influence aussi le processus de construction de la structure sociale. Cette structure est constituée par des immigrants qui ont contribué à la croissance nationale. Ils sont arrivés aussi bien par le port, que de l'intérieur du territoire et des pays limitrophes. Cette réalité contribue au mixage culturel de Buenos Aires. Ces mouvements migratoires, qui impriment un syncrétisme culturel et social particulier, coïncident avec les grands mouvements démographiques qui datent de la fin du XIXe siècle et se poursuivent jusqu'à nos jours.

Quant à l'urbanisme, le territoire se divise en quartiers dont les identités culturelles se différencient aussi bien par leurs expressions que par leurs pratiques.

2. La culture à Buenos Aires

La vie quotidienne de la ville est l'occasion d'échanges de cultures dont les expressions, les traditions et les usages sociaux multiples constituent une mosaïque symbolique dans le domaine de l'expérience matérielle (cf. Biens de la loi 1227) et immatérielle.

L'interculturalité et la cohésion sociale de la citoyenneté utilisent des codes d'expression qui leur sont propres et qui se traduisent en valeurs et en préférences particulières qui identifient la culture de Buenos Aires.

La vie quotidienne de la ville est l'occasion d'échanges de cultures dont les expressions, les traditions et les usages sociaux multiples constituent une mosaïque symbolique dans le domaine de l'expérience matérielle et immatérielle.

Il existe à Buenos Aires une **abondante expérience de vie diurne et nocturne** qui s'exprime dans les librairies, la vie des bars de quartier, les spectacles réalisés en salle ou dans des espaces publics. Les habitants de Buenos Aires, parfois accompagnés d'amis ou de leur famille, vont écouter, dans l'intimité, des *milonga*, des tangos.

La **gastronomie de Buenos Aires** constitue tout un chapitre de sa culture. Les restaurants sont des enclaves de fusion des cultures créole, européenne et d'autres gastronomies originaires de pays de l'Amérique latine.

La culture de Buenos Aires se retrouve aussi dans l'expérience d'utilisation multiple de la beauté du **paysage public des parcs**, des promenades de l'intérieur du pays et des bords du Río de la Plata.

Finalement, la culture se manifeste aussi dans la **richesse architecturale** dont la versatilité de style se présente sous des expressions d'une envergure sophistiquée, que ce soit dans la sphère publique ou privée.

3. Les défis des politiques culturelles de la ville de Buenos Aires

- a) Préservation : selon les directives des organismes internationaux, il est nécessaire d'adapter et d'innover dans les processus de gestion intégrale des biens culturels pour :
 - identifier, recenser et inventorier les biens culturels et les expressions culturelles.
 - éviter et/ou minimiser de futures détériorations ou pertes de biens culturels.
- b) Législation : régler les actions des différents organismes qui s'occupent de la gestion de la ville de Buenos Aires quant aux biens et aux expressions culturelles.

- c) Promotion : établir une dynamique continue afin de sensibiliser les publics en ce qui concerne le patrimoine culturel et les biens culturels dans leur ensemble.
- d) Connaissance : promouvoir la création de savoir sur le patrimoine culturel pour la prise de décisions innovantes.
- e) Promotion : encourager de manière créative la dynamisation du patrimoine pour sa préservation et sa jouissance.
- f) Coopération : coordonner des actions au niveau local, régional et international afin de bien organiser la gestion du patrimoine culturel selon des standards actuels et innovants.

Les habitants de la ville de Buenos Aires ont la chance de pouvoir prendre conscience du patrimoine matériel et immatériel qui est le leur. _____

Ci-dessous, nous développerons ces six défis sous forme d'axes conceptuels pour le développement stratégique et nous donnerons les titres de quelques programmes et projets qui illustrent les politiques culturelles de la ville, accompagnés de liens.

3.1. Axe de préservation

Il s'agit d'actions dont le but est de sauvegarder les biens et les expressions culturelles de la ville de Buenos Aires par le biais de la mise en marche d'inventaires et le catalogage afin de garantir la conservation préventive et la restauration. Les objectifs sont les suivants :

- (1) Identifier, enregistrer et inventorier des biens culturels et des expressions culturelles.
 - (2) Éviter et/ou minimiser de futures détériorations ou pertes de biens culturels.
 - (3) Adapter et innover des processus de gestion intégrale des biens.
 - (4) Élaborer de nouvelles formes d'expression du patrimoine.
 - (5) Consolider la gestion grâce aux directives d'organismes internationaux tels que l'UNESCO (plus d'information [ici](#)).
- Les programmes appelés d'innovation radicale sont : le Programme de patrimoine immatériel de la ville de Buenos Aires (plus d'information [ici](#) et [ici](#)) ; le Programme Heres (projet de remise en fonction du Musée d'Art moderne et du Musée d'Art populaire de Ciudad Hernández); et le Programme Rescate Escena del Patrimonio (Sauvetage scène du patrimoine).
 - Les projets d'innovation accrue sont : le Musée du Cinéma (où a été déménagé le dépôt et la réserve patrimoniale du musée); et le projet Arqueología Barraca Peña (ne dispose pas de lien).

3.2. Axe de législation

Il s'agit de l'ensemble de lois destinées à régler certaines actions liées au thème des biens et des expressions culturelles. Les organismes qui se chargent de la gestion du Gouvernement de la ville de Buenos Aires peuvent ainsi travailler ensemble dans une même ligne d'action, avec une vision normalisatrice du patrimoine matériel et immatériel. L'objectif de base est de produire une nouvelle législation qui élargisse les droits culturels et la consolidation de politiques publiques durables.

- Le projet d'innovation radical lié à cet axe est le Recensement d'établissements commerciaux notables (Reglamentario de la Ley 1227/03), nouvelle loi sur le Patrimoine culturel de la ville de Buenos Aires (PCCABA), en correspondance avec la participation de communes (actions Commission de Préservation du Patrimoine de la ville de Buenos Aires).

- Le projet d'innovation accrue est celui de « l'Adaptation du fonctionnement de la loi 1227 Projet de modification du Décret 312/06 » (il n'y a pas d'information en ligne pour le moment).

3.3. Axe de promotion

Il s'agit de l'ensemble d'activités, de techniques et de méthodes d'information, de sensibilisation et de persuasion employées afin de pouvoir faire prendre conscience à la population locale de l'existence et de la nécessaire conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel. L'objectif de base est d'établir une dynamique continue en vue de la sensibilisation de publics quant au patrimoine culturel et aux biens culturels dans leur ensemble.

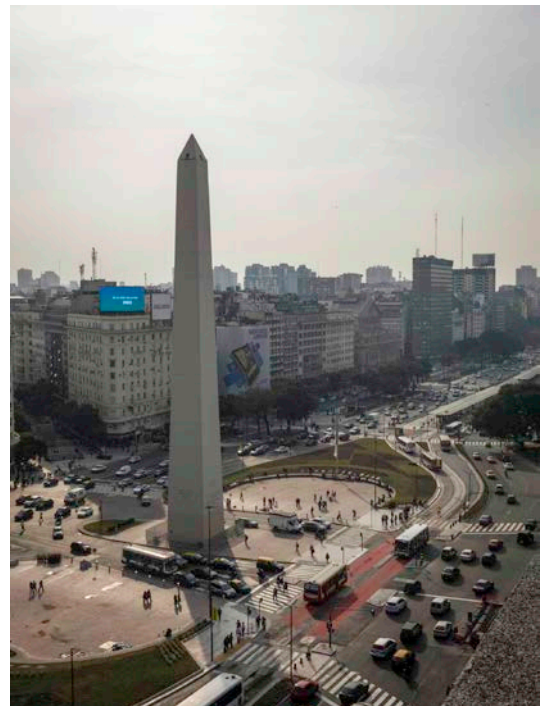
- Les projets d'innovation radicale sont : le Plan de professeurs sur le patrimoine, la Rencontre sur la Gestion gouvernementale des quartiers historiques et le Centre d'Art argentin.

3.4. Axe de connaissances et d'étude

Il s'agit du processus formel, systématique et intensif afin de mener à bien une méthode d'analyse dont l'objectif est l'obtention de nouveaux savoirs en se basant sur l'analyse critique. Par ce moyen, on intériorise des savoirs à propos des biens et des expressions culturelles qui composent la ville de Buenos Aires. Les objectifs sont les suivants :

- (1) Réaliser une recherche appliquée afin de créer de la connaissance sur le patrimoine culturel et de prendre des décisions innovatrices qui permettent la production de nouvelles lectures et usages sociaux des biens culturels.
- (2) Promouvoir des initiatives de mise au point et des manières de formaliser un travail efficace sur les biens et les expressions culturelles.
- (3) Les études essaient de cautionner une gestion intégrale dans la formation d'équipes pluridisciplinaires.

- Le projet d'innovation radicale lié à cet axe est le Centre virtuel d'Art argentin.



3.5. Axe appui/accompagnement

C'est l'instrument de protection, d'aide, de soutien et de stimulation qui facilite la gestion des biens culturels par le biais de différents encouragements, qu'ils soient économiques ou sociaux. Ils créent ainsi une cohésion entre organismes de différents types avec la gestion de la ville de Buenos Aires par le biais de ses programmes sur le patrimoine culturel matériel et immatériel. Les objectifs sont les suivants :

- (1) Encourager de manière créative la dynamisation du patrimoine pour sa préservation et sa jouissance.
- (2) Encourager l'appropriation sociale du patrimoine.

- Le projet d'innovation radicale est celui de Bars notables : selon la loi 4 074/11 de Création du Registre d'établissements et/ou de commerces notables de la ville de Buenos Aires.
- Le projet d'innovation accrue est le Fond métropolitain : encouragements à la création/production en art. Création de la ligne « Lieux de culture », montant non supérieur à vingt mille (20 000) pesos.
- Initiatives provenant d'éducateurs, d'artistes ou de tout groupe artistique sans affiliation à des organismes intermédiaires qui présentent des projets ou des actions culturelles :

- a) liées au patrimoine et à la mémoire collective des territoires locaux ;
- b) pour la diffusion artistique lors de festivals, d'événements, dans des centres culturels, des musées, etc.
- c) pour la promotion d'expressions artistiques et culturelles communautaires.

3.6. Axe de coopération

Le travail commun inclut la participation de groupes de personnes ou d'organismes nationaux et internationaux afin de mener à bien des tâches liées au patrimoine culturel et à l'échange de connaissance, que ce soit de la ville de Buenos Aires ou d'autres pays impliqués. Cet axe se base sur le parcours réalisé par le Ministère dans ce domaine d'action : Mercociudades, INTERLOCAL Red Iberoamericana de Ciudades para la Cultura (Réseau latino-américain de villes pour la Culture) et CGLU, entre autres.

L'objectif de base est de coordonner des actions avec des organismes internationaux pour la participation active dans les réseaux culturels, locaux, régionaux et internationaux afin d'établir une cohésion dans la gestion avec les standards les plus actuels et innovateurs.

- Les projets d'innovation radicale sont les suivants : le Séminaire Villes, culture et futur ; le Programme Patrimoine vivant de l'UNESCO (plus d'information [ici](#)) ; et la « Participation au Réseau de Centres culturels d'Amérique et d'Europe » (RCCAyE) qui regroupe des institutions publiques et privées caractérisées par leur énorme versatilité, leur constitution hybride et leur combinaison de gestion culturelle et de réflexion sur des thèmes culturels.

3.7. Axe d'institutionnalisation/formation

Cet axe offre une formation dans des activités artistiques et culturelles ou des métiers avec des professeurs de haut niveau, reconnus sur le plan international, dans des quartiers en processus d'urbanisation, ce qui permet la formation culturelle de ses membres, leur inclusion sociale ainsi que l'accompagnement et la promotion des talents détectés. L'objectif de base est d'utiliser la culture comme véhicule d'inclusion et comme créateur d'égalité de chances.



- Les programmes les plus importants sont : le Programme Agora, un programme d'Art dans des quartiers en processus d'urbanisation (comprenant : Instalación en territorio de Educación en Artes y Oficios, Instituto Vocacional de Arte-IVA, Recreo de las Artes, Escuela Taller Arte Urbano, Taller Mural, Teatro Musical Proyecto Educativo, Escuela de Historietas, Escuela de Bandoneón y Orquesta Típica de Tango), le Programme du Ministère de la Culture sur le territoire, la présentation de spectacles nationaux et internationaux, des stages et la promotion de talents détectés par l'Agenda du Ministère.

Un autre impact significatif réside dans l'encouragement d'une recherche continue qui permet d'atteindre de nouvelles connaissances et l'enrichissement de la culture en tant que telle.

4. Buenos Aires et la culture: quels impacts, quels résultats?

4.1. Impact sur la ville de Buenos Aires

Les politiques culturelles ont contribué positivement surtout dans les aspects suivants. Tout d'abord, les habitants de la ville de Buenos Aires ont la chance de pouvoir prendre conscience du patrimoine matériel

et immatériel qui est le leur. En outre, on encourage l'enseignement pour sauvegarder ce patrimoine qui, à son tour, facilite et rend possible le transfert générationnel du patrimoine matériel et immatériel.

D'autre part, un autre impact significatif réside dans l'encouragement d'une recherche continue qui permet d'atteindre de nouvelles connaissances et l'enrichissement de la culture en tant que telle. En outre, le développement des projets culturels dans la ville exalte la créativité car les projets qui ne peuvent pas être réalisés par manque de ressources peuvent finalement se faire en cherchant des alternatives.

Grâce à l'incorporation d'écoles et d'ateliers qui se consacrent à la programmation d'activités artistiques dans des quartiers en processus d'urbanisation, les habitants obtiennent une meilleure cohésion sociale par le biais de l'art.

4.2. Buenos Aires et l'Agenda 21 de la Culture

La ville de Buenos Aires fait partie de l'Agenda 21 de la culture depuis ses débuts. En septembre 2013, le Gouvernement de la ville de Buenos Aires a approuvé l'adhésion de la ville au nouvel Agenda 21 de la culture.

En 2012, la Commission de Culture de CGLU s'est engagée à rédiger un nouvel Agenda 21 de la culture. En septembre 2013, la ville de Buenos Aires a organisé, en collaboration avec CGLU, le séminaire « Villes, culture et futur », ce qui a favorisé la réflexion sur le nouvel Agenda 21 de la culture 2014.

Ce qui a été précédemment exposé reflète l'engagement de la ville par rapport à l'A21C et sa présence dans le développement des politiques culturelles qui cherchent à être durables et à encourager la participation des citoyens ainsi que l'inclusion sociale.

5. Informations relatives

Web : www.buenosaires.gob.ar

Cette fiche a été rédigée par María Victoria ALCARAZ, vice-ministre du patrimoine Culturel, Ministère de la Culture du Gouvernement de Buenos Aires.

Contact : [subsecpatrimoniocultural\(at\)buenosaires.gob.ar](mailto:subsecpatrimoniocultural(at)buenosaires.gob.ar)